

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 8580

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Mohammed ANNAGIR
ZHIRI
Gynécologue Obstétricien
192 Bd. Zerkouni - Casablanca
Téléphone : 05 22 20 45 45 / 05 22 22 78 18

Cachet du médecin :

Date de consultation :

07/03/2023

Nom et prénom du malade : AZROCHIO KENZA Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Me Dep + Dr Zoles

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/03 2023	02		0 dinar	M. Mohamed ANNACIR ZMRI Gynécologue Obstétricien 192 Bd. Zerktouni - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Gourmeseur	Date	Montant de la Facture
<i>ALLOUCHE Zohry Khalil macie tes Arénos Salal Eddine Soyouti Khalid Racine A. Casablanca'</i>	07/03/23	981140

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

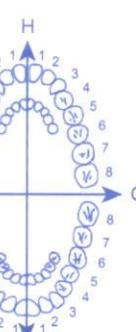
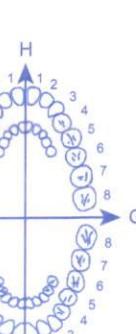
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient DES TRAVAUX
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

عيادة أمراض النساء والولادة

Cabinet de Groupe de Gynécologie-Obstétrique

Consultation sur rendez-vous

الدكتور مرن. الزييري

Dr. Zhiri M.A.

أمراض النساء والولادة
الفحص الصوتي

Gynécologue - Accoucheur
Echographie

ARROCKDI
KENZA

الدكتور أ. حمدوش

Dr. Hamdouch A.

أمراض النساء والولادة
الفحص الصوتي

Gynécologue - Accoucheur
Echographie

ORDONNANCE

Casablanca le.....

07-03-2023

LOT 0106326
EXP 09/24
PPV 357DH00

LOT 0106323 EXP 09/24
PPV 357DH00

(357,00 x 2)

Chemosc

ST

2300

Mme ALLOUCHE Zohry Khadidja

Pharmacie les Arênes

5, Rue Jalal

A PPC : 137 DH 00

Quar

Fé 05 22 36 28 24 - Casablanca

137,00 Auf Cewal

INTERLICAPS

Algérie

89,50

D3 Norm 200

ST

imer

01/2024

PPC : 89,50 DH

40,90 Asgabe tijor

PPC : 40DH90

Zintekin Auf als la ref

Dr. Mohammed ANNACIR

ZHIDI

Gynécologue Obstétricien

192 Bd. Zerkouni Casablanca

Télé: 05 22 20 20 75 / 05 22 20 20 74 / 05 22 20 75

اقامة بغداد - 192، شارع الزرقطوني - زاوية زنقة موسى ابن نصير - الدار البيضاء

Résidence Beghdad, 192 - Boulevard Zerkouni - Angle Rue Moussa Ibnou Noussair - Casablanca

Fax.: 05 22 20 20 75 - Tél.: 05 22 20 20 73 / 20 20 74 / 20 20 75 - الهاتف :